

APPEL A PROJETS
DIPAVALI 2023
MELA INDIENNE AU COLOSSE

I – Objet

Dans le cadre du DIPAVALI 2023 du 17 au 19 novembre 2023 à Saint-André, la ville lance un appel à projet concernant la MELA INDIENNE au Colosse (Exposition vente d'articles indiens, environ 40 exposants).

II – Durée

Du 16 au 19 novembre 2023 de 10h à 19h (4 jours)

III – Emplacement

Espace évènementiel du Colosse à Saint-André

IV – Objectifs et critères

A – Objectifs

Le projet « Méla Indienne » s'inscrit en complément de la fête de la lumière, le DIPAVALI, célébré chaque année. Une quarantaine d'exposants y sont attendus pour exposer et vendre des articles indiens.

La gratuité de l'évènement est souhaitée par la Ville.

Modalités financières

- Le prestataire doit louer l'espace Evènementiel
- Le prestataire doit prévoir le gardiennage et DPS
- Le prestataire bénéficiera des recettes des emplacements des exposants

Assurances

Le prestataire souscrira les assurances nécessaires attachées à sa qualité d'organisateur.

B – Critères de sélection

- Originalité du projet
- Faisabilité technique du projet
- Contribution au rayonnement du DIPAVALI à Saint-André
- Moyens proposés par le porteur du projet
- Connaissances des consignes de sécurité

C – Durée de validité des propositions

Les propositions doivent être valables pendant une période de 90 jours, à compter de la date limite de remise des propositions, fixée à l'article VI.

V – Renseignements complémentaires sur l'appel à projets

Pour tout renseignement complémentaire, le porteur de projet prendra contact avec le service Evènementiel de la Mairie de Saint-André à l'adresse e-mail suivante : **alamele.daisy@saint-andre.re**

Une réponse sera apportée par écrit.

VI – Remise des propositions

- **Documents à remettre**

Le candidat devra clairement faire apparaître dans sa proposition, les éléments nécessaires à l'évaluation des critères listés dans l'article IV. Elle permettra également d'apprécier le projet tout au long de ses différentes phases de mise en œuvre.

La Ville se réserve un droit de regard sur les modalités d'organisation. Les services de la Ville pourront accompagner le prestataire sur les points suivants :

- Soutien administratif
- Plan et consignes de sécurité
- Renfort logistique – Electrique – Petite sono
- Supports de communication

La proposition du candidat comprendra l'ensemble des documents listés ci-dessous.

- Une présentation du projet d'exposition proposé, (l'intention, argumentaire) avec un croquis d'exposition ;
- Une présentation du porteur de projet
- La fiche d'appel à projet ci-joint
- Un budget prévisionnel

- **Modalités de remise des propositions**

Le candidat devra remettre sa proposition avant **le 20 août 2023 à 12h00** avec la mention :

« APPEL A PROJETS DIPAVALI 2023 MELA INDIENNE AU COLOSSE »

Tout dossier remis après la date et l'heure limite de dépôt ne sera pas pris en compte.

La proposition sera remise sous forme dématérialisée à l'adresse e-mail suivante :

alamele.daisy@saint-andre.re